

Les réactions d'opposition au projet d'usine éolienne dans la région de la Molineole ont été nombreuses et de qualité

Le projet subirait une première cure d'amaigrissement : une quarantaine d'éoliennes au lieu des 61 prévues. Et ce n'est qu'un début !

Si vous recevez ce premier numéro, c'est que vous avez fait parvenir au réseau Molineole, durant l'enquête publique qui a eu lieu du 19/02/2003 au 06/03/2003, une copie de votre lettre, adressée à la commune de Mettet et à la société MESA, par laquelle vous avez fait part soit de votre opposition totale soit de vos nettes réserves par rapport au projet d'usine éolienne dans la région de la Molineole.

Le réseau Molineole a pris la décision de vous informer régulièrement de l'évolution du projet MESA mais aussi et surtout des actions menées pour le faire abandonner, tant par les promoteurs que par les soutiens politiques et financiers que ceux-ci essaient à tout prix de s'assurer.

Le réseau Molineole, constitué démocratiquement de comités de villages et d'habitants de la région de la Molineole, a besoin de votre aide afin de diffuser autour de vous les informations contenues dans ce périodique. De nombreuses autres informations se trouvent également sur le site internet du réseau Molineole : www.moligneole.be. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour suivre l'actualité éolienne en direct.

Si l'on vous demande : « Et alors, les éoliennes ? », vous pouvez répondre : « Vous n'avez pas reçu le périodique d'information du réseau Molineole ? ». Si la réponse est non, c'est qu'il y a une forte chance que votre interlocuteur n'a pas réagi dans le cadre de l'enquête publique. Vous pouvez donc profiter de cet instant privilégié pour lui communiquer les informations contenues dans ce premier numéro et lui proposer de soutenir le réseau Molineole. Il n'est jamais trop tard pour réagir !

En effet, contrairement à une rumeur répandue, le projet d'usine éolienne n'en est qu'à ses débuts. La procédure légale de permis unique est encore longue. A chaque étape de celle-ci, le réseau Molineole agira. Et il compte bien le faire avec votre aide.

Le réseau Molineole a déjà marqué deux points importants :

- *la première enquête publique – qui a eu lieu du 23/12/2002 au 06/01/2003 – a dû être recommencée du fait d'erreurs de procédure commises par la société MESA, ce qui a permis de gagner deux mois qui ont été mis à profit pour créer et structurer le réseau Molineole et susciter les réactions dans le cadre de la seconde enquête publique ;*
- *grâce au millier de lettres envoyées durant la seconde enquête publique et selon des informations en provenance de différentes sources, le projet d'usine éolienne subirait une première cure d'amaigrissement : une vingtaine d'éoliennes disparaîtraient du projet initial.*

Et ce n'est qu'un début : c'est ensemble que nous parviendrons à faire abandonner définitivement ce projet gigantesque qui n'aurait même jamais dû germer dans le chef de ses promoteurs.

Enquête publique préalable au projet d'usine éolienne : comment la population a-t-elle été réellement informée ?

Lors de la seconde enquête publique (la première ayant dû être recommencée suite à des erreurs de procédure), qui a eu lieu du 19/02/2003 au 06/03/2003, le réseau Molineole a pris l'initiative de rédiger et de diffuser en toutes boîtes un journal d'information intitulé *INFO@MOLIGNEOLE.BE*. L'objectif poursuivi était de pallier le manque flagrant d'information de la société MESA constaté lors des trois réunions publiques d'information et d'offrir ainsi à la population concernée de participer à un véritable débat démocratique.

17.000 exemplaires ont été imprimés en date du 26/02/2003. Cet outil d'information et de réaction (journal + carte d'implantation + lettres et enveloppes de couleur) a été assemblé, plié et conditionné par plus d'une cinquantaine de volontaires du réseau Molineole durant les 48 heures, nuits comprises, qui ont suivi.

La distribution a été assurée par :

- la **voie postale** à :
 - Anhée (28/02/2003) : 2.948 exemplaires
 - Fosses-la-Ville (Le Roux, Sart-Eustache et Vitrival) (03/03/2003) : 1.290 exemplaires
 - Mettet (28/02/2003) : 4.499 exemplaires
 - Profondeville :
 - Arbre, Bois-de-Villers et Lesve (28/02/2003) : 1.050 exemplaires
 - Lustin, Profondeville et Rivière (03/03/2003) : 2.325 exemplaires
- des **membres bénévoles du réseau Molineole** à :
 - Fosses-la-Ville (Bambois et Gonoy) : 350 exemplaires.

Au total, ce sont donc 12.462 foyers qui ont reçu un exemplaire du journal d'information du réseau Molineole, véritable outil démocratique d'expression et de participation.

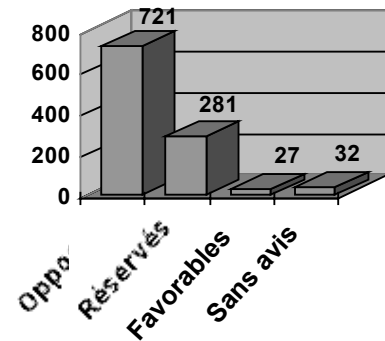
Quels sont les résultats de cette action d'information auprès des 12.462 foyers concernés ?

Il faut faire une nette distinction entre une **analyse quantitative** (des chiffres) et une **analyse qualitative** (des commentaires). Le pouvoir politique aura tendance à se contenter de l'approche quantitative alors que le bureau ARIES, chargé de l'étude des incidences sur l'environnement (EIE), pourra prendre en compte une partie des remarques formulées lors de l'enquête publique.

Quels sont les résultats quantitatifs ?

A la clôture de l'enquête publique et pendant de nombreux jours, le réseau Molineole a analysé l'ensemble du courrier reçu à la Boîte Postale 30 à Mettet ou via fax.

Sur 1.061 copies reçues, voici la ventilation des opinions exprimées :



En pourcentage, cela donne :

- Opposés : 68,0 %
- Réservés : 26,5 %
- Favorables : 2,5 %
- Sans avis : 3,0 %

Le nombre de réactions (8,5 % des foyers) est remarquable, d'autant plus que :

- la **procédure proposée par le réseau Molineole** – visant au strict respect des dispositions légales – **était assez lourde** (3 lettres à compléter et à expédier) ;
- le **délai** entre la réception du journal d'information (entre le 28/02/2003 et le 03/03/2003) et la date-limite d'expédition par courrier postal PRIOR (05/03/2003) **était très court** ;
- certaines personnes ont déclaré ne pas se sentir concernées car elles ne verraient aucune éolienne de leur domicile.

Etre opposé à un projet n'entraîne malheureusement pas souvent une réaction concrète : une étude internationale de marketing (Technical Assistance Research Programs – TARP) a clairement démontré que, **sur 27 clients mécontents des services ou des produits d'une entreprise, 26 ne se plaignent jamais**. La plupart d'entre eux estiment en effet qu'une plainte est une perte de temps. Il convient donc d'interpréter le nombre de lettres d'opposition au projet MESA dans ce cadre.

Une lettre représente en réalité plusieurs citoyens. La **preuve** : sur 1.061 lettres reçues dans les délais légaux, il y avait 982 adresses différentes. Ce sont donc bien des familles ou des groupes de personnes qui ont réagi en utilisant la lettre qui avait été mise à leur disposition par le réseau Molineole.

Sur base de ce qui précède et des informations en sa possession, le réseau Molineole estime donc que, sur un plan purement quantitatif, les réactions de la population ont été particulièrement nombreuses et cela d'autant plus que la société MESA s'est contentée d'organiser 3 réunions publiques d'information (une réunion légale et deux réunions complémentaires).

Les demandes particulières suivantes ont également été formulées :

- simulations visuelles au départ du domicile : 493 (46,4 %)
- simulations visuelles autres : 463 (43,6 %)
- estimation de la valeur immobilière : 520 (49,0 %)
- risques assurés par la société MESA : 572 (53,9 %)
- perturbations TV et autres : 554 (52,0 %)
- risques d'accidents : 562 (53,0 %)
- réclamations, observations et/ou suggestions : 611 (57,6 %).

Une estimation rapide du nombre de simulations visuelles a été effectuée : $(493 + 463) \times 2$ (de jour et de nuit) = 1.912.

Le bureau ARIES estime qu'il lui faut en moyenne 1/2 journée pour réaliser une simulation visuelle conforme à la vision de l'œil humain. Le bureau ARIES a toutefois déclaré par voie de presse que des regroupements de demandes seraient effectués.

Quels sont les résultats qualitatifs ?

Après l'analyse quantitative des réclamations, observations et/ou suggestions reçues dans le cadre de l'enquête publique, le réseau Molineole a voulu avoir une idée des principales réactions qualitatives :

- **Destruction de paysages uniques et exceptionnels** et risque majeur d'empêcher la protection de ceux-ci dans le cadre de la Convention de Florence signée par la Région Wallonne. De plus, rien n'empêchera à l'avenir de nouvelles destructions de ces paysages (pylônes à haute tension, antennes GSM, hangars agricoles, etc.) dans la mesure où une réelle banalisation des paysages aura été générée par l'implantation d'éoliennes.
- **Gigantisme et sentiment d'oppression**, de jour comme de nuit.
- **Dévalorisation immobilière** déjà bien tangible.
- **Nuisances** sonores (sons audibles et basses-fréquences), radioélectriques et électromagnétiques ayant des effets néfastes sur les habitants, sur le bétail et sur la vie animale.

- **Proximité de zones de grande valeur naturelle** (NATURA 2000) et impact négatif sur les flux migratoires de la faune sauvage (oiseaux notamment).
- **Déséquilibres socio-économiques** : un gros investissement financier pour un faible rendement énergétique et un nombre ridicule d'emplois temporaires créé.
- **Exemple de ce qu'il ne faut pas faire** : l'implantation d'une usine éolienne dans la région rurale de la Molineole risque d'être un dangereux précédent à des projets du même type en Région Wallonne. Qui empêchera en effet l'implantation de nouvelles usines éoliennes dans d'autres paysages de grande valeur (vallée du Viroin, Condroz oriental, etc.) ?

La richesse des commentaires, la qualité des questions posées et l'importance de la réflexion sur les alternatives et sur la problématique énergétique sont les preuves indiscutables que des citoyens bien informés et à qui l'on donne les moyens de s'exprimer sont parfaitement capables de comprendre les enjeux de ce projet gigantesque qui, sous un vernis pseudo-écologique, constitue bel et bien une nouvelle forme de destruction de notre cadre de vie.

Comment le réseau Molineole va-t-il s'assurer de la bonne prise en compte des lettres envoyées à la commune de Mettet ?

Dans le journal d'information diffusé lors de l'enquête publique du 19/02/2003 au 06/03/2003, le réseau Molineole expliquait comme suit la raison de la demande d'envoi d'une copie (lettre verte) : « Cette copie permettra au réseau Molineole de contrôler la bonne prise en compte des lettres dans le cadre de l'étude des incidences sur l'environnement. »

Toutes ces copies ont fait l'objet d'un encodage dans une base de données (c'est d'ailleurs grâce à celle-ci que le réseau Molineole peut fournir des statistiques).

Dans le cadre des dispositions légales en matière de liberté d'accès à l'information relative à l'environnement (décret du 13/06/1991), quelques membres du réseau Molineole ont écrit au collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Mettet afin de pouvoir s'assurer, sur base des données du réseau Molineole, que les lettres originales ont bien été prises en compte.

Les réponses du collège des Bourgmestre et Echevins ne donnent actuellement pas satisfaction au réseau Molineole. D'autres moyens d'actions légales sont envisagés.

Le réseau Molineole a-t-il sensibilisé le monde politique ?

Immédiatement après la clôture de l'enquête publique, le réseau Molineole a envoyé le journal d'information :

- aux bourgmestres et aux conseillers communaux des quatre communes concernées par le projet MESA ;
- à tous les membres du gouvernement wallon ;
- à tous les parlementaires wallons ;
- au gouverneur de la province de Namur ;
- à tous les députés permanents et les conseillers provinciaux de la province de Namur ;
- à différents acteurs de la province de Namur (BEPN, Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.).

Qui finance le réseau Molineole ?

Contrairement à une rumeur qui a circulé dans la région de la Molineole, le réseau Molineole n'est aucunement financé par un concurrent de la société MESA.

Les premières dépenses engagées ont pu l'être grâce aux dons et aux prêts sans intérêt d'habitants de la région de la Molineole opposés à tout projet d'implantation d'éoliennes.

Dans un but de transparence totale, le réseau Molineole publie ci-après les comptes arrêtés à la date du 24/03/2003 (ceux-ci sont régulièrement mis à jour sur le site internet www.molineole.be) :

Recettes	€
Dons sur le compte bancaire	5.066,50
Dons en liquide	738,20
Total :	5.804,70

Dépenses	€
Impression journal d'information	2.969,30
Impression carte d'implantation	2.432,10
Impression lettres et enveloppes	3.416,00
Infographiste	484,00
Frais d'expédition par LA POSTE	662,00
K7 VHS Vidéoscope 07/03/2003	24,20
Boîte Postale 30 à Mettet – Location	43,60
Total :	10.031,20

Balance	€
Liquidités	2.380,50
Emprunts à rembourser	3.000,00
Factures à payer	3.607,00
Balance :	- 4.226,50

Le réseau Molineole souhaite :

- payer les fournisseurs qui ont réalisé le journal d'information diffusé durant l'enquête publique ;
- rembourser les prêts sans intérêt de plusieurs sympathisants ;

- constituer une provision pour les actions futures, notamment dans la perspective d'actions en justice et de recours.

Un appel est donc fait à la générosité financière de tous les sympathisants du réseau Molineole.

Pour cela, il vous suffit de virer ou verser la somme de votre choix au compte 751-2009344-29 du réseau Molineole, Boîte Postale 30 à 5640 METTET, avec la communication « DON ».

Important : l'anonymat des donateurs sera toujours strictement respecté par le réseau Molineole.

Comment et sur quelles bases est organisé le réseau Molineole ?

Le réseau Molineole est organisé comme suit :

- Premier cercle :
Bureau exécutif composé des responsables actifs, regroupant de nombreuses compétences dans différents domaines. La gestion journalière est assurée par quelques personnes au sein d'un **Petit Bureau**.
- Deuxième cercle :
Assemblée des comités de villages – regroupant les représentants locaux – et des membres du Bureau exécutif.
- Troisième cercle :
Les **sympathisants**, habitants ou non de la région de la Molineole, regroupant notamment toutes les personnes qui estiment qu'un projet d'implantation d'éoliennes n'a pas sa place dans la région de la Molineole.

Le Bureau exécutif se réunit régulièrement et communique en permanence par courrier électronique. Il prend toutes les décisions qui s'imposent afin d'atteindre le but fixé : la région de la Molineole ne se prête pas à l'implantation d'éoliennes, du fait de la grande valeur de ses paysages susceptibles d'être protégés par la Convention de Florence.

Le réseau Molineole est totalement indépendant de tout parti politique, quel qu'il soit.

Il agit exclusivement sur des bases démocratiques et légales.

Le réseau Molineole agit-il de manière isolée ?

Non. Dès sa création, le réseau Molineole a obtenu le soutien de l'ASSOCIATION DE DEFENSE DES SITES ET DES VALLEES DU NAMUROIS asbl (ADSVN) qui a analysé le projet MESA dans le cadre général de la problématique de l'implantation d'éoliennes dans les paysages de la Région Wallonne (*Mémoire* du 30/01/2003 – Ce document peut être téléchargé au départ du site internet du réseau Molineole).

Par ailleurs, la fédération LES AMIS DE LA TERRE-BELGIQUE asbl et la FONDATION WALLONNE POUR LA CONSERVATION DES HABITATS (Edgard KESTELOOT) viennent récemment de décider de soutenir le *Mémoire* de l'ADSVN asbl.

Le réseau Molineole estime qu'il est important d'intégrer ses actions dans le cadre d'un large mouvement.

Pourquoi le réseau Molineole a-t-il créé son propre site internet ?

A condition d'avoir accès à internet, le site www.molineole.be est le moyen idéal de s'informer en direct et en permanence du projet d'usine éolienne dans la région de la Molineole mais aussi de l'ensemble de la problématique en Région Wallonne, en Belgique et dans le reste de l'Europe (France notamment). Du fait de la rapidité des mises à jour, le site internet du réseau Molineole a toujours une longueur d'avance sur ce périodique d'information et il reflète toujours les positions officielles du réseau Molineole.

Commune de Mesa ou société METTET ? Jusqu'où va la confusion des acteurs ?

En tête des avis légaux diffusés par la société MESA en janvier et en février derniers figurait la mention : Région Wallonne.



Cette mention était de nature à faire croire que le projet émanait de la Région Wallonne ou, à tout le moins, qu'il était soutenu par la Région Wallonne. Il n'en est évidemment rien.

Il n'empêche que cette confusion des acteurs est tout sauf innocente...

Les habitants les plus curieux de la région de la Molineole – notamment ceux qui ont pris la peine d'aller déposer leur copie de lettre auprès de la société MESA – ont, quant à eux, été très stupéfaits de constater que les Services de Travaux de la commune de Mettet et la société MESA avaient la même adresse.

La preuve :



Alors, commune de Mesa ou société METTET ?

Où est passée la photo des quatre bourgmestres ?

La photo des quatre bourgmestres publiée sur le site internet de la société MESA a été retirée peu après la fin de l'enquête publique.

Devinez pourquoi...

Quelle est l'énergie la plus respectueuse de l'environnement ?

L'énergie la plus respectueuse de l'environnement est celle que nous ne consommons pas !

« Produire de l'électricité n'est pas une opération neutre pour l'environnement. Accumulation de déchets nucléaires et émissions de CO₂ sont autant de conséquences négatives d'une production non renouvelable. »

Dans un marché libéralisé – c'est-à-dire un marché où le client devrait avoir le choix – une donnée nouvelle intervient : la qualité. La qualité d'un courant est l'impact limité qu'il exerce sur l'environnement. Ce concept a le mérite de nous aiguiller vers des modes de production propres et de nous pousser à consommer moins d'électricité.

Ce qu'il faut changer en premier lieu, ce sont nos habitudes de consommation : évitons de gaspiller, cessons de considérer l'électricité comme une commodité inépuisable et innocente et adaptons nos équipements.

De cette façon, nous pouvons réduire notre consommation tout en augmentant notre confort. »

Extrait du magazine *GREENPEACE*, N° 57, Printemps 2003, Mars-avril-mai, page 10.

Le projet MESA a une conséquence inattendue mais positive : de nombreuses personnes de la région de la Molinee se posent énormément de questions au sujet des éoliennes, de leur capacité réelle à offrir une alternative aux moyens de production non respectueux de l'environnement, de la production d'électricité propre, des énergies renouvelables, des économies d'énergie, etc.

Le réseau Molineole, avec la collaboration d'INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE asbl, fédération des associations de défense de l'environnement en Région Wallonne, et de la fédération LES AMIS DE LA TERRE-BELGIQUE asbl, organisera durant le mois de mai prochain une soirée d'information et de sensibilisation pour tous les habitants de la région de la Molinee mais aussi pour tous les mandataires communaux des quatre communes concernées par le projet MESA (les particuliers ne sont en effet pas les seuls à pouvoir faire des économies ou à utiliser des énergies renouvelables).

Une des prochaines éditions de ce périodique trimestriel fera le point sur cette problématique.

Quelles seront les prochaines étapes du projet d'usine éolienne ?

Avril 2003

Sur base de l'analyse effectuée par le Bureau ARIES de l'ensemble des lettres adressées durant l'enquête publique à la commune de Mettet, la société MESA pourrait rendre publique sa décision de réduire son projet initial de 61 éoliennes à une quarantaine. Des bruits de couloir confirment d'ailleurs ce que le réseau Molineole pense depuis de nombreuses semaines : le nombre de 61 éoliennes n'aurait été qu'un ballon d'essai, le projet initial de la société MESA ne portant en réalité que sur une quarantaine d'éoliennes. Dans le jargon du réseau Molineole, le projet soumis à enquête publique du 19/02/2003 au 06/03/2003 s'appelle le projet A.

Le projet B, quant à lui, sera en fait le projet A réduit.

Une fois la décision du projet B prise par la société MESA, le bureau ARIES, chargé de l'étude des incidences sur l'environnement (EIE), poursuivra son travail. Celui-ci comprend notamment la réalisation des simulations visuelles demandées lors de l'enquête publique.

Mai 2003

(selon le planning initial du bureau ARIES)

Fin de l'étude des incidences sur l'environnement (EIE) et début de la nouvelle enquête publique relative au projet B.

Lors de cette nouvelle enquête publique, fondamentalement différente de la précédente, le réseau Molineole se mobilisera pour étudier de manière approfondie cette étude et formuler ses remarques et critiques. Une nouvelle sensibilisation de la population devra avoir lieu.

Juin 2003

(selon le planning initial du bureau ARIES)

Fin de l'enquête publique sur l'étude des incidences sur l'environnement (EIE). Pour rappel : la législation interdit la tenue d'une enquête publique du 16 juillet au 15 août (vacances d'été).

Dans une des prochaines éditions de ce périodique trimestriel, le réseau Molineole expliquera l'ensemble de la procédure du permis unique et ainsi que les différentes étapes de la procédure.

Le réseau Molineole est-il déterminé dans ses actions ?

Le réseau Molineole :

- fort du soutien d'une partie non négligeable de la population, entend poursuivre avec détermination ses actions visant à faire abandonner définitivement le projet MESA dans la région de la Molinee ;
- utilise toutes les ressources à sa disposition et tous les moyens de droit à toutes les étapes de la procédure ;
- continue à s'informer, en Wallonie, en Belgique et à l'étranger, afin de démontrer que le projet MESA n'est que du vent, tant sur les plans écologique que financier.

La suite des MESAventures du projet d'usine éolienne dans la région de la Molinee sur internet (www.molineole.be) et dans le prochain numéro de ce périodique d'information...

Formulaire d'aide et de soutien

(à découper ou à photocopier)

à envoyer au :

Réseau Molineole
Boîte Postale 30

5640 METTET
Fax : 071/57.83.10

Prénom : Nom :

Rue : N° : Bte :

Code postal : Localité :

Tél. : / Adresse électronique :

Je coche la ou les cases suivantes :

- Je souhaite aider financièrement le réseau Molineole. J'effectue un don de €. Je vire cette somme au compte 751-2009344-29 du réseau Molineole, Boîte Postale 30 à 5640 METTET, avec la communication « DON ».

Pour rappel : l'anonymat des donateurs sera toujours strictement respecté par le réseau Molineole.

- Je souhaite recevoir à l'avenir le périodique trimestriel *INFO@MOLIGNEOLE.BE* par courrier électronique. Mon adresse électronique est reprise avec mes coordonnées personnelles. Ceci permettra au réseau Molineole de faire des économies de papier et de frais postaux.
- Cases à compléter par les personnes n'ayant pas participé à l'enquête publique du 19/02/2003 au 06/03/2003 (séjour à l'étranger, manque de temps, opinion différente, etc.) :
- Je souhaite apporter mon soutien total au réseau Molineole afin de faire abandonner le projet d'usine éolienne dans la région de la Molineole.
- Je souhaite recevoir à l'avenir le périodique trimestriel *INFO@MOLIGNEOLE.BE*.
- Je souhaite apporter mon aide et mes compétences au réseau Molineole :

- Je souhaite faire partie d'un groupe de travail au sein du réseau Molineole (énergies renouvelables, information, internet, recherche de fonds, étude des incidences sur l'environnement, aspects juridiques, etc.). Veuillez me contacter à ce sujet.

info@moligneole.be

Périodique trimestriel d'information du réseau Molineole – N° 1 – Avril-mai-juin 2003
Boîte Postale 30 à 5640 METTET

Belgique-België
P.P.
5600 PHILIPPEVILLE
6/1241

Bureau de dépôt : Philippeville.

Pour contacter le réseau Molineole :

- Par la voie postale :
Réseau Molineole
Boîte Postale 30

5640 METTET
- Par courrier électronique :
info@moligneole.be
- Par téléphone (répondeur) :
071/57.83.10
- Site internet :
www.moligneole.be

Photocopié sur papier recyclé.